

Ordre du jour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 26 JUIN 2023

ADMINISTRATION GENERALE

FINANCES LOCALES

1. Vote des comptes de gestion 2022
2. Vote des comptes administratifs 2022
3. Affectation des résultats 2022
4. Délibération sur les acquisitions et cessions immobilières 2022

FONCTION PUBLIQUE

5. Plan de développement des compétences des agents de la Communauté de communes du Grand Chambord 2023-2025
6. Guide de développement des compétences des agents de la Communauté de communes du Grand Chambord
7. Recours au contrat d'apprentissage
8. Suppression d'un emploi non permanent d'éducateur des activités physiques et sportives
9. Suppression d'un emploi vacant d'attaché territorial
10. Accord de Consortium ITEEnergie
- De désigner Monsieur Christian LALLERON, Premier Vice-Président Ressources et Habitat et Transition écologique, représentant de la collectivité au sein du comité de pilotage.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

11. Désignation des représentants au sein du comité de programmation LEADER du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays des Châteaux pour la programmation 2023-2027
12. Modification de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE

13. Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer la convention de fourniture d'eau potable en secours entre la communauté de communes du Grand Chambord et la communauté d'Agglomération de Blois

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

14. Exonération de loyers – MANTEAU Matthieu - Local 4 place du commerce à Tour-en-Sologne
15. Exonération de loyers – SARL La Cheminée – Local 5 impasse de Thoury à Neuvy
16. Désaffectation et déclassement du bien situé 47 rue de Candy à Bracieux
17. Annulation de la délibération n°041-127-2022 du 19/12/2022 - Vente du bien situé 47 rue de Candy à Bracieux

18. Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) pour acquérir les parcelles cadastrées section AK n°591-593-597 à Maslives appartenant à l'indivision GENDRIER
19. Vente de la parcelle AC n°256(a) située sur la Zone d'activités du Noyer Goujon à Montlivault au profit de la SARL LELOUP (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction)

DEVELOPPEMENT CULTUREL

20. Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) pour signer une convention de gestion et d'occupation avec la commune de Saint-Dyé-sur-Loire pour l'équipement « Le Pressoir - espace culturel du Grand Chambord »

HABITAT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

HABITAT

21. Adhésion au groupement de commandes pour le suivi et l'animation des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sur les territoires de Beauce Val de Loire et du Grand Chambord
22. Prolongation du marché de prestation de services pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
23. Garantie d'emprunt à la société SCALIS pour la construction de 15 logements situés rue des Mardelles à Mont-près-Chambord

EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

EQUIPEMENTS NAUTIQUES

24. Conditions du transfert de la piscine de Bracieux – Procès-verbal de mise à disposition
25. Transfert de la piscine de Bracieux - Transfert des prêts contractés et en cours
26. Transfert de la piscine de Bracieux - Détermination de l'Attribution de Compensation Provisoire de la commune de Bracieux dans le cadre de la déclaration d'intérêt communautaire de la piscine de Bracieux.
27. Transfert de la piscine de Bracieux - Délibération modificative n°2 du Budget Général

SERVICES A LA POPULATION

ECOLE DE MUSIQUE

28. Validation du règlement intérieur de l'école de musique intercommunale du Grand Chambord
29. Autorisation à donner à Monsieur le Président pour la signature d'une convention d'objectifs avec les associations de musique du Grand Chambord
30. Autorisation à donner à Monsieur le Président pour la signature d'une convention d'objectifs avec « l'école intercommunale de musique de Vineuil Saint-Claude »

AUTRES

31. Autorisation à donner à Monsieur le Président pour déposer un dossier de candidature à l'appel à projet « Plan de paysage 2023 » et signer une convention financière
32. Régularisation du système d'endiguement de l'Ardoux avant transfert de l'Etat aux EPCI.

RELEVÉ DE DECISIONS